

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_041_2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 décembre 2025

Nombre

de Conseillers en exercice 12

de Présents 10

de Votants 12

deux décembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

OBJET :

Mise à jour du tableau des effectifs

Etaient présents : Antoine ARENA, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Pierre TEULER, Christian GASSEND

Absents :

Excusés :

Procuration de : Jean-Louis ROUSSELET représenté par Antoine ARENA, Kris HEYNDRIKX représenté par Michel BARDET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Bruno VILLARON, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 28/11/2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'adoption des Lignes Directrices de Gestion concernant le personnel communal, il convient désormais de mettre à jour le tableau des effectifs afin de permettre les évolutions de carrières des agents au sein de leur grade.

A – filière administrative

SERVICE D'AFFECTATION	LIBELLE DES EMPLOIS	GRADES COR-RESPONDANTS	N° Délibération et Date de création ou modification	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un contractuel Art. 3-3
Administratif	Secrétaire générale de mairie	Rédacteur Rédacteur principal 2ème classe Rédacteur principal 1ère classe Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif principal 1ère classe	Délibération DE_2020_04 du 9/06/2022	35h	oui
Administratif	Agent administratif polyvalent	Adjoint administratif Adjoint administratif	Délibération DE_2020_80	35h	oui

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de reception de l'AR: 05/12/2025

004-210400479-DE_041_2025-DE

A G E D I

		principal 2ème classe Adjoint administratif principal 1ère classe	du 3/11/2022		
Administratif	Agent administratif polyvalent	Adjoint administratif Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif principal 1ère classe	Délibération DE_2020_80 du 3/11/2022	28h	oui

B – filière technique

SERVICE D'AFFECTATION	LIBELLE DES EMPLOIS	GRADES COR-RESPONDANTS	N° Délibération et Date création ou modification	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un contractuel Art. 3-3
Technique	Agent technique polyvalent	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 1ère classe	Délibération DE_2022_09 du 8/03/2022	35h	oui
Technique	Agent technique polyvalent	Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal	Délibération DE_2022_09 du 8/03/2022	35h	oui

C – filière scolaire

SERVICE D'AFFECTATION	LIBELLES DES EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	N° Délibération et Date création ou modification	D.H.T.	POSSIBILITE DE POURVOIR par un non titulaire Art. 3-3 (oui/non)
Scolaire	Agent polyvalent du service scolaire	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 1ère classe	Délibération DE_2022_09 du 8/03/2022	28h	oui
Scolaire	Agent polyvalent du service scolaire	Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 1ère classe	Délibération DE_2022_09 du 8/03/2022	28h	oui
Scolaire	Agent polyvalent du service scolaire	Adjoint technique	Délibération DE_2022_09	23h	oui

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025
 Date de réception de l'AR: 05/12/2025
 004-210400479-DE_041_2025-DE
 A G E D I

	service scolaire	Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 1ère classe	du 8/03/2022		
Scolaire	Agent polyvalent du service scolaire - ATSEM	Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise principal ATSEM principal 2ème classe ATSEM principal 1ère classe	Délibération DE_2022_09 du 8/03/2022	35h	oui

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment son article 34 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée ;

- **dresse** le tableau des emplois de la Commune ainsi qu'il suit
- **prévoit** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget primitif 2026.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA

Secrétaire de séance

Bruno VILLARON



Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de reception de l'AR: 05/12/2025

004-210400479-DE_041_2025-DE

A G E D I